

Image not found or type unknown



Divorce aprsè un mariage mixte française / marocain

Par **ZAK_old**, le **03/08/2007** à **21:28**

je vous expose le cas d'un ami marocain. Il a été marié pendant 3 ans à une française. Voila un an et demin une procédure d edivorce a été engagée. Il vient d erecevoir un papier du tribunal lui disant d ese déplacer en France. quelles démarches doit-il suivre? Peux-ti venir librement en France?
Merci de nous éclairer.